

INFORMATION EAUX

N° 571
Février 2006



MEXICO

N° Spécial Mexico

- Le Partenariat Français pour Mexico
- La "Méga Session" du RIOB
- OIEau / CONAGUA :
Les Systèmes d'Information sur l'Eau

Les nouvelles des Agences de l'Eau

Inondations :

- 5 millions de Français menacés
- Projet de nouvelle Directive Européenne

MICROSAT 3 :

Déjà dans 49 SATESE

Captages d'eau :

L'efficacité des Périmètres de Protection

DEPPR :

Le site du Registre des Emissions Polluantes

2006 :

Année Internationale des Déserts
et de la Désertification

Coordinación Francesa
Partenariat Français
French Partnership

México 2006 - IV Foro Mundial del Agua

CNFME :

Les stages de mai et juin 2006

Dossier Thématique :

Les économies d'eau :
une responsabilité collective

LE RIOB À MEXICO
18 mars 2006
"La gestion par Bassin :
ça marche !"



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Artois-Picardie 2
- Rhin-Meuse 2
- Adour-Garonne 3
- Rhône-Méditerranée & Corse 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Événements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

RIOB : 7
**Réseau International
des Organismes
de Bassin**

**Dossier
Thématique** 13

**Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau** 8

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de **JURIEAUDOC**
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

3.200.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : caudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 51^{ème} année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | 19 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - caudoc@oieau.fr

LE PARTENARIAT FRANÇAIS POUR LE 4^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU DE MEXICO !

Les acteurs français impliqués dans le secteur de l'eau et de l'assainissement se mobilisent depuis 2002, afin de préparer conjointement les grands événements internationaux sur l'eau : SMDD à Johannesburg en août 2002, 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Kyoto en mars 2003, CDD 12 et 13 à New-York en 2004 et 2005, ...

Ces événements sont en effet des occasions uniques pour partager, au niveau international, expériences et réflexions pour répondre aux défis de la gestion des ressources en eau et de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Les acteurs français sont aussi attentifs à mobiliser et impliquer leurs partenaires étrangers, afin de leur faciliter la possibilité d'échanger avec des collègues d'autres régions du monde.

La France s'est donnée pour objectif d'être significativement présente au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico, qui se tient du 16 au 22 mars 2006.

Elle souhaite s'appuyer sur cet événement pour faire avancer des principes qui lui paraissent stratégiques pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et mettre en valeur ses différents savoir-faire.

Les Ministères des Affaires Etrangères et de l'Ecologie ont proposé aux différentes catégories d'acteurs français concernées, la mise en place d'un processus informel de concertation et d'action dénommé "**Partenariat français pour Mexico**".

Ce partenariat rassemble des représentants des collectivités territoriales, des ONG, des associations de consommateurs, des professionnels de l'eau et de l'assainissement qu'ils soient publics ou privés, des chercheurs, des ministères et autres organismes publics (AFD, Agences de l'Eau, etc.)

Une équipe de coordination - **Equipe de coordination France - (ECF)**, composée du Programme Solidarité Eau (pS-Eau), de l'ASTEE et de l'Office International de l'Eau (OIEau) a été créée, afin d'assurer la coordination des activités collectives du Partenariat.

Le Partenariat Français pour le 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico (PFM) a produit un travail conséquent qui débouche notamment sur la promotion de messages axés sur :

- le droit à l'eau et à l'assainissement ;
- la concertation et la gestion durable des ressources en eau au niveau des bassins versants;
- l'utilisation économe de l'eau, en priorité dans l'agriculture;
- la mise en place de mécanismes d'observation des avancées vers les OMD, aux niveaux national, régional et mondial;
- le développement de la coopération non-gouvernementale.

Le 1^{er} mars 2006, Nelly Olin a présenté, lors d'une Conférence de Presse, les messages portés par le Partenariat Français pour Mexico.

Pour les partenaires français, les Autorités Locales occupent une place centrale. De nombreux Elus Locaux français participent au Forum de Mexico pour mettre en évidence leur expérience de responsables des services d'eau et d'assainissement. Une déclaration internationale des Autorités et Gouvernements locaux sera approuvée pendant ce Forum.

Le Partenariat Français pour Mexico est chargé d'animer une dizaine de sessions lors du Forum, occasion de promouvoir ses messages (voir p. 7 et 8). Ces sessions réunissent de nombreux intervenants du monde entier de façon à permettre les échanges d'expériences les plus fructueux. Les membres du PFM interviendront également dans de nombreuses autres sessions.

Un Espace France permet de valoriser la démarche collective du PFM et d'accueillir, dans un contexte convivial, différents événements et animations.

Le PFM organise également des sessions de formations destinées à des Elus Locaux et un festival du film sur l'eau.

La coopération franco-mexicaine, conduite principalement par l'OIEau et CONAGUA dans ce domaine, est largement mise en valeur avec notamment le **Centre Mexicain de Formation à l'Eau et à l'Assainissement (CEMCAS)** et le **Système National d'Information sur l'Eau (SINA)**.

Mme Olin participe au segment ministériel de ce Forum, ainsi qu'aux espaces de dialogues entre ministres, élus locaux et parlementaires.

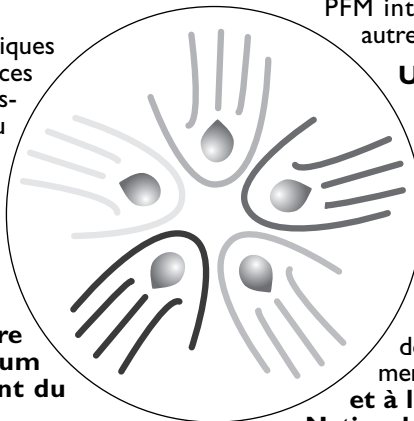
De plus amples informations sur le Partenariat français pour Mexico sont disponibles sur les sites internet :

www.worldwaterforum.org

www.eau-international-france.fr/mexico

www.oieau.org/mexico

www.riob.org/mexico



**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
<http://www.ecologie.gouv>

ARTOIS-PICARDIE

LES AGENCES SOUTIENNENT L'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE L'EAU !

Dans le cadre du Plan d'Urgence pour l'Emploi présenté par le Gouvernement en juin 2005, plusieurs types de contrats permettront à 220 000 personnes de retrouver un emploi.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a confié aux 6 Agences de l'Eau une mission d'accompagnement financier de deux contrats : le contrat "d'avenir" et le contrat "d'accompagnement dans l'emploi".

Seuls les métiers relatifs à l'eau sont concernés : il s'agit d'emplois intervenant dans le domaine de l'assainissement des eaux usées, de l'eau potable, de l'entretien des milieux, des économies d'eau, de l'éducation à l'environnement.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie vient d'éditer une plaquette d'information pour présenter les aides qu'elle peut attribuer dans le cadre de ce dispositif.

La participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie prend la forme d'une subvention forfaitaire et complémentaire aux aides versées par l'Etat ou les Conseils Généraux dans le cadre des Contrats d'avenir et des Contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Cette participation financière peut être attribuée à une grande variété d'employeur (les Collectivités Territoriales et leurs groupements, les autres personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et les personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public qui ont conclu une convention d'emploi aidé avec la DDTEFP et l'ANPE).

La participation financière forfaitaire est attribuée par période de 12 mois, consécutifs ou non, pour chaque contrat, et sur la base d'un projet pluriannuel (minimum 3 ans) présenté par l'employeur. Cette plaquette d'information peut être obtenue auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex

Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15

www.eau-artois-picardie.fr

RHIN-MEUSE



BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC EN RHIN-MEUSE !

Organisée en 2005 pendant 6 mois, de mai à novembre, la première consultation du public sur les enjeux de l'eau du Bassin Rhin-Meuse a rencontré un franc succès. Elle a permis de recueillir, en grand nombre, les opinions de toutes les catégories de la population. 72 263 questionnaires ont ainsi été collectés. Les résultats ont été présentés au Comité de Bassin le 27 janvier dernier.

Le Comité de Bassin a également pris connaissance des opinions et avis recueillis par les associations impliquées dans le processus de consultation au titre de relais de l'Agence de l'Eau sur le terrain. Au total, 4750 personnes ont exprimé par cette voie leurs sentiments sur la question de l'eau.

Le dépouillement des réponses fait apparaître le grand intérêt du public pour ce qui touche à l'eau. Il existe un consensus des répondants sur les valeurs fondamentales attachées à l'eau, notamment celles de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Il en ressort que :

- les enjeux de l'eau retenus par le Comité de Bassin à l'issue de la concertation recueillent l'adhésion du public,
- le public met en avant l'urgence de l'action pour atteindre le bon état des eaux en 2015 ; le programme est jugé ambitieux, toutefois, un certain scepticisme est associé à cette idée,
- le public est majoritairement préoccupé par la lutte contre le gaspillage de l'eau (potable) avec une attente forte d'actions et d'informations dans ce domaine,
- le public interpelle les pouvoirs publics pour l'application plus rigoureuse du principe pollueur-payeur, il souhaite plus d'équité dans les contributions demandées aux ménages et aux acteurs économiques,
- le public est globalement plutôt prêt à un effort supplémentaire sur le prix à payer pour la protection de l'eau, mais l'effort doit être réparti et proportionnel aux nuisances engendrées.

Toutefois des freins persistent pour parvenir à une réelle adhésion du public aux politiques développées pour l'eau. Ces freins de nature sociale et culturelle peuvent compromettre, s'ils ne sont pas levés, l'action publique en faveur du bon état des eaux. L'enquête révèle ainsi :

- une méconnaissance par le public de notions fondamentales de la gestion de l'eau : cycle de l'eau, solidarité amont aval, gestion par bassin versant,
- le peu de contact des citoyens avec les eaux dans leurs milieux naturels,
- une perception très faible des passerelles entre l'eau et la santé (impact des produits toxiques),
- l'implication individuelle du citoyen n'est pas acquise et reste variable malgré l'adhésion générale aux grands enjeux de l'eau.

Après un large débat, le Comité de Bassin a définitivement adopté quatre thèmes mobilisateurs : eau et rareté, eau et santé, eau et nature, eau et pollution, et a décidé de mener les travaux de révision des SDAGE Meuse et Rhin sur cette base.

Il a également adopté une délibération et des recommandations pour le futur Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau et pour l'information du public.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin les Metz

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

www.eau-rhin-meuse.fr



ADOUR-GARONNE

UNE COOPÉRATION FRANCO-ESPAGNOLE POUR L'EAU

France-Espagne ... Ce n'est pas la tête d'affiche d'une finale sportive, mais le rapprochement de deux pays, afin de gérer au mieux leurs cours d'eau transfrontaliers.

Le 8 février, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a organisé une rencontre des responsables de l'eau espagnols et français. L'objectif était d'harmoniser les démarches d'élaboration des plans de gestion et les programmes de mesures à mettre en place pour atteindre l'objectif préconisé par la Directive-Cadre sur l'Eau : le bon état des eaux à l'horizon 2015.

Assurer la cohérence des diagnostics sur les ressources en eau, définir des objectifs partagés dans les domaines de l'environnement, de la gestion des zones humides, de la quantité et de la qualité des ressources en eau transfrontalières, échanger les données nécessaires, mettre en place des méthodes de travail comparables, tels sont les termes de l'accord signé le 8 février à Toulouse.

Les cours d'eau transfrontaliers concernés sont la Nive, la Nivelle, la Bidassoa et la Garonne côté atlantique, l'Ebre, la Sègre et le Carol côté méditerranéen.

Contrairement au Rhin par exemple, ces cours d'eau ne sont pas considérés comme des unités européennes faisant l'objet d'une gestion partagée. Il s'agit bien ici de mettre en place un système de collaboration, d'échange et de partage, mais chaque Etat reste maître de ses décisions.

Dans la même logique, il n'y aura pas en 2007 une consultation dédiée pour ces bassins versants transfrontaliers. Chaque partie intégrera les éléments de l'autre dans les documents qui seront soumis au public.

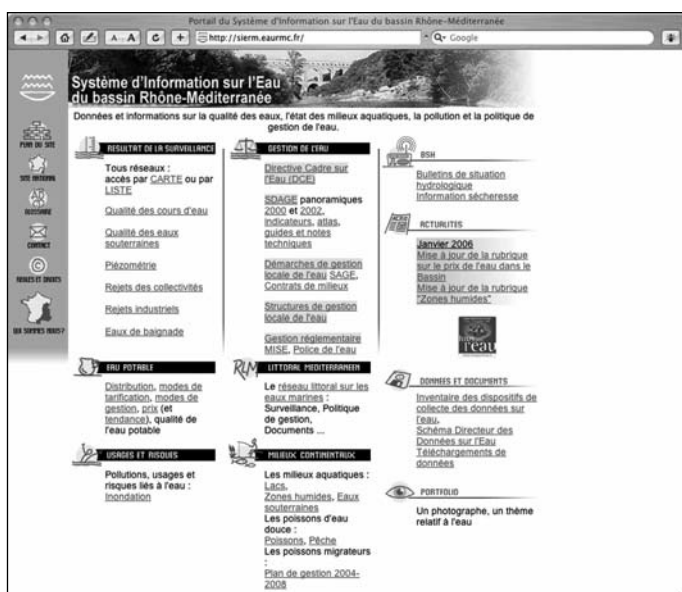
Les Directeurs de l'Eau d'Espagne et de France, les confédérations hydrographiques du Nord et de l'Ebre, l'Agence de l'Eau catalane, les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et Adour-Garonne et la DIREN de bassin Adour-Garonne ont participé à cette journée d'échanges. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà pris, la rencontre aura lieu à Saragosse le 8 juin prochain.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



LE SITE INTERNET DU RÉSEAU DU BASSIN RM&C CHANGE DE NOM ET D'ADRESSE !



Dans le cadre de la mise en place du Système National d'Information sur l'Eau (www.eaufrance.fr), ainsi que de la séparation des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, le site Internet du Réseau de Bassin Rhône-Méditerranée & Corse (<http://rdb.eaurmc.fr>) est désormais remplacé par deux nouveaux sites distincts :

- le site du Système d'Information sur l'Eau (SIE) du Bassin Rhône-Méditerranée : <http://sierm.eaurmc.fr>
- le site du Système d'Information sur l'Eau (SIE) du Bassin de Corse : <http://siecorse.eaurmc.fr>

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
<http://www.eaurmc.fr>

L'EAU UN DANGER POTENTIEL POUR 5 MILLIONS DE FRANÇAIS



La lutte contre les inondations figure parmi les priorités du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Ainsi lors du Conseil des Ministres du 18 janvier 2006, Nelly Olin a présenté une communication relative à la prévention des risques technologiques et naturels.

S'agissant des risques technologiques, la Ministre insiste sur la responsabilité des exploitants d'installations classées en matière de connaissance et de réduction des risques à la source. Les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) sont considérés comme les outils privilégiés permettant de réduire l'exposition des populations aux conséquences d'incidents majeurs et de définir les conditions du développement coordonné de l'industrie et de l'urbanisme environnant.

Ainsi, 622 établissements à hauts risques sont concernés par cette procédure ; 421 PPRT, classés par rang de priorité, seront mis en chantier. Le travail d'élaboration des 124 PPRT les plus prioritaires a été lancé à la fin de 2005, en donnant une impor-

tance toute particulière à la concertation et à l'association de tous les acteurs concernés dans cette démarche.

S'agissant des risques naturels majeurs le Gouvernement porte une attention particulière aux inondations et aux séismes

On recense aujourd'hui environ cinq millions de personnes résidant en zone inondable a indiqué Nelly Olin.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement met en œuvre une politique dynamique de prévention des inondations basée sur :

- l'amélioration de la vigilance météorologique et la mise en œuvre, à compter de juillet 2006, d'une procédure de prévision des crues intégrant les débits des cours d'eau, les précipitations et l'état des sols ;
- la mise en œuvre de stratégies globales de prévention sur les grands fleuves et de programmes d'action de prévention par bassin versant ;
- le renforcement de la sécurité des ouvrages hydrauliques, en particulier des digues de protection contre les crues ;
- la maîtrise de l'urbanisation en zone inondable au moyen, notamment, des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles.

EVALUATION DE L'EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU



Depuis 1935, le code de la santé publique prévoit la possibilité d'instaurer des périmètres de protection autour des points de prélèvements d'eau destinée à la consommation humaine.

En 70 ans, le régime juridique des périmètres de protection des captages d'eau a été réformé à plusieurs reprises sans toutefois parvenir à couvrir l'ensemble des points de prélèvements existants. Pour de nombreux observateurs, la raison principale de cet échec réside dans la lourdeur de la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages.

La dernière réforme en date est la Loi du 9 août 2004 relative à la santé publique. Cette loi part de l'hypothèse implicite que les périmètres de protection des captages d'eau sont efficaces en cas de pollutions accidentelles ou ponctuelles, mais qu'ils s'avèrent inefficaces s'agissant des pollutions diffuses.

Si l'on s'est souvent penché sur les raisons qui peuvent justifier l'échec de la mise en place des périmètres de protection des captages d'eau, très peu d'études ont été menées pour mesurer l'efficacité environnementale de ce dispositif et jamais aucune n'a été menée sur un nombre important de captages.

Pour y remédier, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a confié à sa Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale (D4E) la mission d'évaluer l'efficacité environnementale des périmètres de protection des captages d'eau. Cette étude cherche à montrer, sur un nombre important de captages, les corrélations entre la qualité des eaux brutes et l'existence d'un périmètre de protection.

Au terme de son évaluation, la D4E observe un impact positif des périmètres de protection des captages d'eau sur la pollution ponctuelle. Elle note que l'existence d'une déclaration d'utilité publique (DUP) augmente en moyenne de 70 % la probabilité de ne pas avoir de streptocoques au point de captage.

S'agissant de l'impact des périmètres de protection des captages d'eau sur la pollution diffuse, la mission d'évaluation constate qu'aucun lien n'apparaît entre l'évolution du taux de nitrate et l'existence d'une DUP, par contre l'évolution de la teneur d'atrazine dans l'eau semble plus faible lorsque le périmètre a fait l'objet d'une DUP.

Bien qu'elle ne soit ni parfaite, ni exhaustive, faute de données disponibles, cette étude s'avère particulièrement intéressante et l'exercice mérite d'être poursuivi.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

M. FRANÇOIS GAUTHEY EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE !

Par décret du Président de la République en date du 7 février 2006, M. François Gauthey, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, est nommé Directeur Général de "Voies Navigables de France".

Polytechnicien et Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, il était Directeur de Cabinet du Ministre Délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche depuis 2005.

François Gauthey succède à Guy Janin, nommé Directeur Général du Port Autonome de Marseille, lors du Conseil des Ministres du 30 novembre 2005.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

175, rue Ludovic Boutleux, 62408 BÉTHUNE

Fax : 03 21 63 24 62

GESTION LOCALE DE L'EAU : L'IFEN ET LE SCEES MÈNENT L'ENQUÊTE !

Entre les mois de mars à juin 2006, les services statistiques du Ministère chargé de l'Agriculture (SCEES : Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) et du Ministère chargé de l'Environnement (IFEN : Institut Français de l'ENVironnement) vont réaliser une nouvelle enquête sur la gestion de l'eau et de l'assainissement par les collectivités locales

Cette enquête, portant sur l'exercice 2004, va être réalisée sur un échantillon de 5 200 communes, représentatif tant au niveau national que départemental. Toutes les communes de plus de 10 000 habitants font partie de l'échantillon. L'information collectée à l'aide de questionnaires portera, pour l'essentiel, sur l'organisation et la gestion du service de l'eau, le prix de l'eau,

les emplois liés aux services de l'eau, la production et la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales, ainsi que l'assainissement non collectif.

Les résultats des précédentes enquêtes, réalisées en 1999-2000 puis en 2003, sont accessibles sur le site de l'IFEN.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT

5, route d'Olivet - BP 16105 - 45061 ORLÉANS CEDEX 2

Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70

www.ifen.fr

VEOLIA EAU DÉCROCHE UN CONTRAT DE 280 MILLIONS D'EUROS POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'AJMAN

Veolia Eau, division de Veolia Environnement, vient de se voir confier par l'Emirat d'Ajman (235.000 habitants), la gestion du service d'assainissement d'Ajman, sa capitale, via la société d'exploitation Moalajah. Cette société est détenue aux deux tiers par Veolia Eau et un tiers par Besix, son partenaire belge. Le contrat, conclu pour une durée de 27 ans, représente pour Veolia Eau un chiffre d'affaires cumulé sur la période d'environ 280 millions d'euros. Le contrat de concession comprend la construction de la station d'épuration, dimensionnée pour une capacité maximale de 90 000 m³ /j, la réalisation du réseau (230 km), ainsi que le raccordements aux habitations.

Le contrat prévoit le suivi des travaux jusqu'à leur livraison par étapes, entre 2007 et 2009, de même que la facturation. En effet, le service de collecte et dépuración des eaux usées de l'Emirat d'Ajman sera le premier de la zone du Golfe s'appuyant sur

la facturation directe de l'assainissement aux abonnés. Dès leur mise en service, les installations seront exploitées et entretenues par la société Moalajah.

Pour Antoine Frérot, Directeur Général de Veolia Eau, ce contrat de gestion des services d'assainissement est le tout premier à être confié à un opérateur privé dans cette région. Il est significatif de l'ouverture des pays du Golfe à la Délégation des Services d'Eau, traditionnellement gérés par l'Autorité publique.

VEOLIA EAU

52 rue d'Anjou - 75384 PARIS CEDEX 08

Tél.: 01 49 24 49 24

www.veoliaeau.com

UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA GESTION DES GRANDS AQUIFÈRES

Né à Dijon en 1803, Henry DARCY, bénéficie aujourd'hui d'une renommée internationale pour avoir publié en 1856 un ouvrage sur l'hydrodynamique des écoulements en milieu poreux intitulé "Les fontaines publiques de la ville de Dijon". Il est le premier à y proposer une loi sur les vitesses d'écoulement qui porte maintenant son nom. Cette "Loi de Darcy" est appliquée par les hydrogéologues et les hydrauliciens du monde entier.

Le Comité Français d'Hydrogéologie, Comité National de l'Association Internationale des Hydrogéologues, tient à célébrer simultanément le 150^{ème} anniversaire de la publication de la Loi de Darcy et le 50^{ème} anniversaire de la création de l'AIH, en organisant un colloque international à Dijon, ville natale de Henry Darcy, qui aura lieu du 30 mai au 1^{er} juin 2006.

BRGM - Service EAU

3, avenue Guillemin - BP 36009 - 45060 Orléans cedex 2

Tél.: 02 38 64 34 34

www.brgm.fr/laih/accueil.htm

2006 EST L'ANNÉE INTERNATIONALE DES DÉSERTS ET DE LA DÉSERTIFICATION (AIDD)

2006 a été déclarée Année Internationale des Déserts et de la Désertification (AIDD) par l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de sa 58^{ème} session. L'objectif est de mettre un frein à la désertification dans le monde, ainsi qu'à ses effets dévastateurs en termes de coûts sociaux, économiques et environnementaux.



L'Année Internationale est une occasion exceptionnelle de placer les questions relatives aux zones arides aux premiers rangs des

priorités de la communauté internationale en matière d'environnement, tout en soulignant la nature éminemment mondiale du problème.

Tous les pays et organisations de la société civile ont été encouragés à prendre des initiatives visant à donner à l'événement une résonance particulière et les préparatifs sont bien engagés dans le monde entier.

UNCCD SECRETARIAT

P.O. Box 260129 - Haus Carstanjen - D-53153 Bonn, Germany
Tél. : 49-228 / 815-2800 - Fax : +49-228 / 815-2898/99

LES USA SE PRONONCENT POUR UN ACCÈS À L'EAU "ABORDABLE ET ÉQUITABLE"

Le Sénat américain et la Chambre des Représentants, Républicains et Démocrates confondus, ont adopté fin novembre à une très grande majorité, une nouvelle loi intitulée "**Loi sur l'eau pour les pauvres**" (Water for the Poor Act) dans le but de renforcer l'aide américaine pour l'eau et l'assainissement dans les Pays en Voie de Développement tout particulièrement en Afrique. Cette loi est entrée en vigueur. Elle fait en quelque sorte le pendant de notre loi "Oudin-Santini" dans la mesure où une loi nationale vise un effort international.

Cette loi constitue la première loi fédérale américaine particulièrement destinée à la mise en oeuvre de l'un des Objectifs du

Millénaire pour le Développement et également une reconnaissance officielle de la nécessité d'accéder à l'eau.

L'objectif annoncé est de fournir aux pays en développement un accès à l'eau potable et à l'assainissement qui soit abordable et équitable.

THE LIBRARY OF CONGRESS

101 Independence Ave, SE - Washington, DC 20540
Tél. : (202) 707-5000
www.govtrack.us

LA COMMISSION EUROPÉENNE ADOPTE UNE PROPOSITION DE DIRECTIVE POUR COMBATTRE LES INONDATIONS !

La Commission Européenne a proposé une Directive destinée à aider les Etats-Membres à prévenir et à limiter les inondations et leurs conséquences dommageables pour la santé humaine, l'environnement, les infrastructures et les biens.

Depuis 1998, les inondations en Europe ont causé environ 700 décès, le déplacement d'environ un demi million de personnes et au moins 25 milliards d'euros de pertes économiques couvertes par les assurances.

Cette nouvelle Directive aidera les Etats-Membres à se doter des outils appropriés pour réduire la probabilité des inondations et en limiter les conséquences. Elle vise notamment à amener les Etats-Membres à coopérer au sein des bassins hydrographiques et des zones côtières partagés, afin d'améliorer la protection contre les inondations partout en Europe.

Il s'agit de créer un cadre pour la gestion des risques d'inondation à l'échelle de l'Union Européenne, qui repose sur la Directive-Cadre sur l'Eau adoptée en 2000, qui est la pierre angulaire de la politique de l'Union en matière de protection de l'eau.

Une procédure en trois temps est proposée :

- d'abord, les Etats-Membres procéderont à une **évaluation préliminaire des risques d'inondation** de leurs bassins hydrographiques et des zones côtières associées.
- Pour les zones où il existe des risques réels de dommages, les Etats-Membres élaboreront ensuite **des cartes des risques d'inondation**.

- Enfin, **des plans de gestion des risques d'inondation** devront être établis pour ces zones. Ces plans doivent comprendre des mesures visant à réduire la probabilité et les conséquences potentielles d'une inondation. Ils couvriront toutes les phases du cycle de gestion des risques, mais se concentreront principalement sur **la prévention des dommages**, sur la protection et sur la préparation (par exemple en donnant des instructions au public sur la manière de réagir en cas d'inondation).

Dans le cas de bassins hydrographiques internationaux, ces mesures devront être coordonnées entre les Etats-Membres concernés afin d'éviter que les problèmes soient simplement transférés d'une région à l'autre.

La participation active de toutes les parties intéressées à l'élaboration et à la mise à jour des plans de gestion des risques d'inondation devra être assurée; les plans, les évaluations des risques et les cartes des risques devront être rendus publics.

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la loi 200 - B - 1049 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
www.europa.eu.int



4^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU MEGA SESSION DU RIOB

MEXICO - 18 - 21 mars 2006

RÉUNIONS-CLÉS SUR LA GESTION PAR BASSIN À NE PAS MANQUER

Pour une meilleure GIRE par bassin !

4

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) vous invite aux quatre sessions qu'il organise avec ses partenaires.

5.13

Mardi 21 mars

Centre Banamex Iturbide I
16:30 - 18:30

Session :
Renforcement et mise en oeuvre de Systèmes d'Information sur l'Eau (OIEau)

En partenariat avec la CONAGUA et le SEMIDE

2.14

Samedi 18 mars

Centre Banamex Iturbide II

11:00 - 13:00

Session :
L'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau (EURO-RIOB)

"29 Pays s'entendent pour atteindre un bon état écologique des bassins hydrographiques en 2015"

En partenariat avec la Région Wallonne, les Universités de Wageningen et d'Osnabrück

2.36

Samedi 18 mars

Centre Banamex Iturbide II

14:15 - 16:15

Session :
La participation des usagers et du public et la solidarité dans la gestion de bassin (RIOB)

"Les Comités de Bassin : Parlements locaux de l'eau"

En partenariat avec IWV-LEARN / GEF et l'Académie de l'Eau

2.29

Samedi 18 mars

Centre Banamex Iturbide II

16:30 - 18:30

Session :
La synthèse des progrès réalisés pour la gestion des bassins transfrontaliers dans le monde (RIOBT)

"L'eau ne connaît pas les frontières !"

En partenariat avec la Ville de Montréal, la Commission de Mékong, Green Cross International OAS, OMVS / RAOB et CONAGUA

Tous les Membres et Observateurs du RIOB se mobilisent, pour la journée entière du 18 mars et le 21 mars 2006 à Mexico, afin de promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin et la création et le renforcement des Organismes de Bassin dans le monde.

"LES BASSINS DE FLEUVES, LACS ET AQUIFÈRES SONT LES TERRITOIRES PERTINENTS POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE L'EAU"

"LA LETTRE DU RIOB" VIENT DE PARAÎTRE !



Le dernier numéro de "la lettre du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)" vient d'être publié. Disponible en ligne, cette lettre présente les dernières actualités du RIOB et insiste particulièrement sur la mobilisation du RIOB pour promouvoir la gestion de l'eau par bassin versant lors du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

La lettre du RIOB assure également la promotion des activités de l'ensemble de ses membres et de ses sous-réseaux régionaux et réseaux thématiques.

Vous y retrouverez ainsi :

- les activités du Réseau et des sous-réseaux régionaux et thématiques,
- les actualités, faits et événements importants, qui, au cours de l'année, ont marqué la gestion de l'eau en Afrique, en Asie, dans les Amériques, en Europe et en Méditerranée.

La lettre du RIOB est disponible sur internet en version électronique en trois langues (français, anglais et espagnol) à l'adresse suivante : **www.riob.org/14/riob.htm**

Une version "papier" est également éditée, elle est disponible sur simple demande auprès du Secrétariat Technique Permanent du RIOB.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



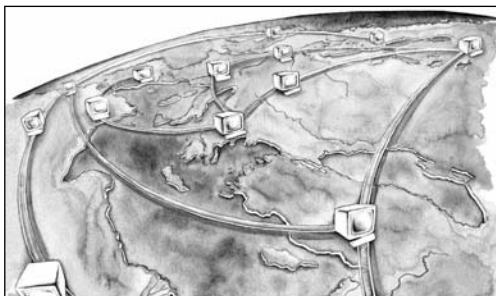
SESSION OFFICIELLE N° 5.13 DE L'OIEAU ET DE LA CONAGUA 21 MARS 2006 - 16:30 - 18:30 - SALON ITURBIDE N° 1 "DÉVELOPPEMENT ET MISE EN OEUVRE DES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR L'EAU"

L'Office International de l'Eau a appelé à la mobilisation de ses membres et de tous les experts intéressés, pour venir présenter à Mexico leurs expériences, échanger et débattre sur la création et le développement des Systèmes d'Information sur l'Eau dans le monde, durant le IV^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tient du 16 au 22 mars 2006, à l'invitation du Gouvernement mexicain et du Conseil Mondial de l'Eau.

Le Secrétariat du Forum a retenu notre proposition de session officielle N° 5.13 déposée par l'OIEau, conjointement avec la CONAGUA et leurs partenaires, pour la journée de Mardi 21 mars 2006, de 16H30 à 18H30, consacrée aux Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE).

Cette session est co-organisée en partenariat avec la CONAGUA, l'INEGI et le Japan Water Forum/CPWC, La Commission Européenne (DG-ENVIR), le SEMIDE (Système Euro Méditerranéen d'Information et Documentation sur l'Eau), la Commission Internationale de l'Irtych (Russie et Kazakhstan), l'Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal (OMVS), le projet Körös-Cri-

suri (Hongrie - Roumanie), les Directions de l'Eau française et polonaise, et plusieurs universités ou centres de recherche renommés.



Cette session est soutenue par le "Partenariat Français pour Mexico" et bénéficie à ce titre d'une traduction simultanée en langue française.

Vous pouvez aussi consulter la page du site Internet de l'OIEau dédiée au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau :

www.oieau.fr/mexico/index.html

où vous trouverez un dossier sur les Systèmes d'Information réalisés dans le monde, avec l'appui ou en partenariat avec l'Office International de l'Eau.

Le lancement du SADIEau (Système Africain d'Information et de Documentation sur l'Eau) est officiellement annoncé à Mexico !



IREP :

LE REGISTRE FRANÇAIS DES EMISSIONS POLLUANTES INDUSTRIELLES

"Rendre facilement accessible au public les données relatives à l'environnement" est l'objectif que s'est donné la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR) du MEDD.



La DPPR a fait appel aux compétences de l'OIEau pour assurer une diffusion simple et conviviale sur Internet des informations acquises lors des déclarations annuelles des exploitants sous le contrôle de l'Inspection des Installations Classées (DRIRE, DD-SV).

Le registre français des émissions polluantes industrielles (IREP), compte plus de cent polluants pour les émissions dans l'eau, cinquante pour les émissions dans l'air et quatre cents catégories de déchets dangereux.

Le site Internet, utilisant exclusivement des technologies du logiciel libre (OpenSource), offre une multitude d'accès à l'information : recherche par polluant et déchet, recherche par établissement, ... et il est complété par une visualisation cartographique puissante.

L'OIEau travaille maintenant à l'optimisation des flux de collecte des données d'émissions et à la simplification de leur gestion.

Le site des pollutions industrielles en France :

www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr

MICROSAT 3

Les Agences de l'Eau ont lancé en 1999 un ambitieux projet de refonte du logiciel MICROSAT, utilisé par les SATESE (Services d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration).

Choisi à l'issue d'appels d'offres européens, l'OIEau a assuré pendant 4 ans le rôle d'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

La version 3 de MICROSAT, déployée en juin 2005 et conforme au format SANDRE, permet aujourd'hui le descriptif des stations d'épuration urbaines et industrielles, assure la planification et la gestion des interventions, la saisie des résultats de mesures, traite l'autosurveillance réglementaire et aide les techniciens à apprécier le bon fonctionnement des STEP.

L'application est aujourd'hui déployée dans 49 SATESE départementaux. Une offre globale d'évolution du produit et d'assistance à son utilisation est à l'étude.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

snide@oieau.fr

www.oieau.fr



Nos Stages de Formation pour mai et juin 2006

DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
15-19/05/2006	B001	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 1	1342
15-19/05/2006	B018	Correction de la minéralisation : eaux agressives, eaux entartrantes	1153
15-19/05/2006	C014	Qualification à l'électrosoudage des tubes polyéthylène	1349
15-19/05/2006	E008	Recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'assainissement	1220
15-19/05/2006	F002	Boues activées - niveau 2 : mesures et diagnostics	1181
15-23/06/2006	F004	Gestion technique d'une station d'épuration	2440
15-19/05/2006	F037	Etude d'impact des ouvrages hydrauliques	1489
15-19/05/2006	N007	Détoxification des effluents	1303
15-19/05/2006	S014	Biosurveillance des rejets	1836
16-18/05/2006	A014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? Comment ?	972
16-18/05/2006	I013	Sensibilisation à l'environnement électrique	873
16-19/05/2006	L013	Utilisation et réglage des boucles de régulation	1300
23-24/05/2006	B021	Dessalement de l'eau de mer	828
29/5-2/06/2006	C026	Exécution et contrôle des remblais de tranchées	1101
29/5-2/06/2006	D002	Comment utiliser les équipements de télégestion - initiation	1118
29/5-2/06/2006	E053	La ville et son assainissement : comment mettre en œuvre les nouvelles recommandations ? Module 1	1495
29/5-2/06/2006	E054	La ville et son assainissement : comment mettre en œuvre les nouvelles recommandations ? Module 2	1495
29-31/05/2006	E057	Etude de sols pour la pose des réseaux (fascicule 70)	830
29/5-2/06/2006	F003	Exploiter une station d'épuration physico-chimique	1195
29/5-1/06/2006	F017	Exploiter des biofiltres et une désodorisation	1155
29/5-2/06/2006	G003	Forage d'eau	1574
29/5-1/06/2006	I005	Maintenance des équipements mécaniques des petites stations d'épuration	1143
29/5-2/06/2006	K011	Eau potable et assainissement : découverte d'un métier	1156
29/5-2/06/2006	N010	Exploitation d'une station d'épuration biologique - niveau 1	1277
29/5-2/06/2006	Z008	Déchets municipaux : découverte d'un métier	1384
30-31/05/2006	A022	Utilisation du format SANDRE pour les échanges entre les laboratoires et les clients	720
30-31/05/2006	K040	Analyse financière d'un service	1102
30/5-2/06/2006	N002	Résines échangeuses d'ions	1006
6-9/06/2006	A005	Analyses des eaux en laboratoire - niveau 3	1306
6-8/06/2006	B024	Exploiter les unités de neutralisation	901
6-8/06/2006	E051	Inspection télévisée des réseaux : modifications apportées par la norme NF-EN 13508-2 (codage inspec.)	1090
6-9/06/2006	K030	S.I.G. pour la gestion de l'eau	1377
6-9/06/2006	L002	Contrôle et entretien des chaînes de mesure	1119
6-9/06/2006	S011	Intégration paysagère des ouvrages avec notions de développement durable	1310
6-8/06/2006	S017	Enrochements en rivière	1444
7-9/06/2006	F031	Traitement des sous-produits de l'assainissement (hors boues d'épuration)	1027
12-16/06/2006	B004	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau 2	1342
12-16/06/2006	C035	Qualification au soudage bout à bout des tubes polyéthylène	1783

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
4-7/06/06	Toronto Canada	59 ^{ème} Congrès annuel de l'Association Canadienne des Ressources Hydriques	ACRH www.fromthesource.ca
5-25/06/06	Pékin Chine	Cours de formation avancé sur "La gestion Intégrée des Bassins Hydrographiques"	Université de Jena (INWAMA) - Allemagne http://inwama.uni-jena.de
5-7/06/06	Rhodes Grèce	6 th International Conference on Environmental Problems in Coastal Regions Including Oil and Chemical Spill Studies	Wessex Institute of Technology www.wessex.ac.uk/conferences/2006/coast06/index.html
12-14/06/06	Porto Portugal	International Water Conference IWC2006	IWC2006 www.iwc2006.isep.ipp.pt
12-16/06/06	Deauville France	85 ^{ème} Congrès de l'ASTEE	ASTEE www.astee.org
14-16/06/06	Debrecen Hongrie	ÖKO-AQUA 2006	Association of Hungarian Water Utilities www.okoaqua.hu
14-17/06/06	Mondsee Autriche	Symposium on Hydropower, Flood Control and Water Abstraction: Implications for Fish and Fisheries	CECPI www.cisba.it
20-24/06/06	Mexico Mexique	Natural Arsenic in Groundwaters of Latin America	Instituto Costarricense de Electricidad www.lwr.kth.se
22-23/06/06	Vienne Autriche	European Groundwater Conference 2006	www.umweltbundesamt.at
25-28/06/06	La Crosse USA	International Conference on Rivers and Civilization: Multidisciplinary Perspectives on Major River Basins	Université du Wisconsin www.rivers2006.org
26-30/06/06	Cannes France	8 ^{ème} Symposium International de l'Eau	Symposium International de l'Eau www.cannes-water-symposium.com
01/07/07/06	Barcelone Espagne	40 ^o Curso Internacional de Hidrologia Subterranea	Fundación Centro Internacional de Hidrologia Subterranea www.fcis.org
10-13/07/06	Corte-Ajaccio France	First International Symposium on Environment Identities and Mediterranean Area	Université di Corsica Pascale Paoli www.iseim06.iut-amiens.fr
10-28/07/06	Delft Pays-Bas	Decentralized Water Supply and Sanitation	www.unesco-ihe.org/downloads/reg_sh_courses/wssjuly2006.pdf
20-26/08/06	Stockholm Suède	World Water Week in Stockholm	www.worldwaterweek.org
4-6/09/06	Bologne Italie	8 th International Conference on Modelling, Monitoring and Management of Water Pollution	Wessex Institute of Technology, UK University of Coimbra, Portugal www.wessex.ac.uk
4-7/09/06	Brisbane Australie	Managing Rivers with Climate Change and Expanding Populations	Conseil municipal de Brisbane www.riversymposium.com
4-8/09/06	Nice France	The 7 th International Conference on Hydroinformatics - HIC 2006	HIC 2006 http://www.hic06.org
20-22/09/06	Megève France	Conférence Internationale "L'Eau en Montagne" et EURO-RIOB 2006	Réseau International des Organismes de Bassin www.riob.org www.echoalp.com/eau

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

LA RÉFORME DE LA PAC ET LA CONSOMMATION D'EAU PAR L'AGRICULTURE

Régulièrement, les conflits d'usages de l'eau se cristallisent autour de l'usage agricole. L'agriculture est le plus gros consommateur de cette ressource, jusqu'à présent, plutôt encouragé par les différentes Politiques Agricoles Communes.

La réforme de 1992 a, notamment, instauré des montants d'aides à l'hectare supérieurs pour les cultures irriguées. La nouvelle réforme de la PAC, en découplant les aides à la superficie de la production, annule cette surprime et devrait ainsi agir sur la pression quantitative exercée par l'agriculture.

Pour le vérifier, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a demandé à la Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale (D4E) d'évaluer les effets de la réforme de la PAC de juin 2003 sur la consommation d'eau par l'agriculture.

Les résultats de cette étude montrent une réduction sensible de la superficie irriguée et par suite des volumes d'eau consommés par l'agriculture. Globalement les volumes consommés par

l'agriculture se réduiraient de près de 7 % dans le cas du recouplage partiel retenu par la France. Les réductions les plus significatives auraient lieu dans les régions qui connaissent les conflits les plus prégnants. Les volumes consommés diminueraient ainsi d'environ 21 % en Midi-Pyrénées, 12 % en Poitou-Charentes et 8 % en Aquitaine.

Pour la demande en eau, les effets de la nouvelle PAC devraient donc être sensibles ; les évaluations des projets de création de ressources nouvelles destinées à l'agriculture, doivent tenir compte de la baisse future de la consommation d'eau engendrée par le découplage.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
www.ecologie.gouv.fr

ENVIRONNEMENT ET POLITIQUES LOCALES : UN NOUVEAU DÉFI ?

L'environnement est aujourd'hui au centre des préoccupations citoyennes. Le caractère de plus en plus imprévisible du climat suscite toujours plus d'inquiétudes. Indices de la qualité de l'air, ultraviolets, pics d'ozone, séismes, inondations ... font l'objet de toutes les attentions. Les enjeux relatifs à la protection de l'environnement deviennent donc majeurs et multiples.

Dans son livre, Régis Morvan brosse un tableau sans complaisance des politiques françaises de protection de l'environnement notamment depuis la création du ministère de l'environnement au début des années 1970. Constats de dégradation de la nature, description des évolutions réglementaires et des finances publiques dédiées à la protection de l'environnement sont ainsi passées en revue. Des comparaisons internationales sont également réalisées afin de mieux appréhender les efforts

initiés. Des pistes pour changer la donne sont également abordées.

De lecture rapide, cet ouvrage est destiné à un public désireux de renforcer ses connaissances des politiques environnementales. Citoyens, élus, étudiants, entrepreneurs, professionnels de l'environnement, trouveront réponse à l'essentiel de leurs interrogations.

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46
www.editions-johanet.com

COLLOQUE "EAU ET TERRITOIRES"

Le Cemagref a organisé, les 9 et 10 Janvier 2006, un colloque sur le thème : "Eau et Territoires Quelles priorités pour la recherche ?".

Ce fût l'occasion pour les participants de mener une réflexion collective sur les priorités de recherche soulevées par le croisement de la gestion de l'eau et le développement des territoires.

Les résumés des communications présentées à cette occasion sont disponibles sur le site du cemagref dans la rubrique "actualités".

CEMAGREF - Direction générale

Parc de Tourvoie, BP 44 - F 92163 Antony Cedex
Tel.: 01 40 96 61 21 - Fax : 01 40 96 62 25
www.cemagref.fr

GOVERNANCE URBAINE ET ACCÈS À L'EAU POTABLE AU MAROC

Ecrit par Claude De Miras et Julien Letellier en collaboration avec Abdelmalik Saloui, cet ouvrage est une analyse méticuleuse des dispositifs de gestion urbaine associant sphères publique et privée dans un domaine particulièrement sensible, celui de l'accès à l'eau potable en ville au Maroc.

Résultat d'une recherche menée entre 2001 et 2004 dans le cadre du Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD), initié par le Ministère français des Affaires Étrangères, cette étude présente un premier bilan de l'expérimentation de partenariat public-privé mis en oeuvre depuis plusieurs années dans trois villes : Casablanca, Tétouan et Tanger.

Les faits présentés sont mis en perspective dans un cadre théorique, ce qui permet aux auteurs de proposer une analyse interprétative des mécanismes observés.

EDITIONS L'HARMATTAN

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris
Tél : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03
www.editions-harmattan.fr

LES ÉCONOMIES D'EAU : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Alors que l'étiage 2006 s'annonce particulièrement difficile, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable multiplie les initiatives en faveur de la protection de la ressource en eau. Au-delà des "simples" mesures de gestion de crise, le Ministère a souhaité inscrire son action dans la durée en adoptant un plan de gestion de la rareté de l'eau. Présenté en Conseil des Ministres le 26 octobre 2005, ce plan insiste particulièrement sur la gestion économe de l'eau et son partage entre les différents usages. Il prévoit notamment de mobiliser des ressources en eau non conventionnelles (eau pluviale, eaux usées épurées, eau de mer dessalée) pour des usages ne nécessitant pas la qualité de l'eau potable (arrosage des espaces verts, nettoyage de la voirie).

Au cours des derniers mois, la mise en oeuvre du plan de gestion de la rareté de l'eau s'est traduite par :

- le lancement d'un appel en direction des agriculteurs irrigants afin de les inciter à tenir compte de la situation des ressources en eau dans le choix des cultures qu'ils vont implanter au printemps ,
- la diffusion d'une vaste campagne de communication intitulée "y aura-t-il assez d'eau pour tout le monde ?" pour inciter l'ensemble des acteurs concernés (industriels, collectivités locales, particuliers, agriculteurs) à réaliser des économies sur leur consommation d'eau.
- la signature, le 2 mars, d'une charte avec la fédération française de golf visant à promouvoir les comportements vertueux en matière d'utilisation de l'eau dans ces installations. L'objectif est de réduire de 30 % leur consommation d'eau en trois ans.

D'autres mesures seront prises dans le cadre du projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques qui devrait être examiné par l'Assemblée Nationale au début du mois de mai prochain. Nelly Olin propose notamment de renforcer la gestion collective de l'irrigation, de moduler les redevances versées par les Agences de l'Eau en fonction de la saison, d'inciter les Collectivités Locales à réduire les fuites dans les réseaux, de rendre obligatoire les compteurs d'eau dans les logements collectifs neufs afin que chacun puisse mesurer sa consommation.

Les Collectivités Locales ont un rôle important à jouer en matière d'économies d'eau, tout d'abord parce qu'elles sont, elles mêmes, de gros consommateurs d'eau ensuite parce que leur proximité avec les habitants leur permet de jouer un rôle d'information et d'incitation.

Les industriels, les agriculteurs et les particuliers peuvent également s'impliquer en faveur des économies d'eau, les nombreux exemples de réalisations menées avec succès dans ce domaine montrent que c'est rentable d'un point de vue économique et profitable d'un point de vue environnemental. Si la pénurie d'eau est le problème de tous, l'économie d'eau est la responsabilité de chacun !

Ce dossier vous propose une sélection de références sur les économies d'eau et les réalisations concrètes menées en France et à l'étranger par des industriels, des collectivités locales et des particuliers.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> sous la rubrique "Actualités / nouvelles références biblio" (accès réservé aux abonnés après identification).

Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr.

ECONOMIE D'EAU PAR BAISSSE DE PRESSION DANS LES RESEAUX DE DISTRIBUTION

01/51514

Economie d'eau par baisse de pression dans les réseaux de distribution. Son importance sur la réduction du gaspillage et des débits de fuite. Résultats d'expériences faites en Afrique du sud. Nombreux graphiques. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, GEBHARDT - WATER SA, 1975, 1, NO 1, 3-8.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU EN MALTERIE

66/08848

Economie d'eau en malterie. Etude comparative du point de vue consommation d'eau et flux polluant obtenu, du trempage par aspersion et du trempage par immersion. Résultats avec notamment les caractéristiques analytiques des malts et des eaux récupérées. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, DEVOS,HUYGENS,VAN DER BEKEN.TRIB. CEBEDEAU. 1975 - 28 NO 384 - P. 410-414.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU EN LOGEMENT UNIVERSITAIRE EXPERIMENTATION DE DISPOSITIFS ECONOMES AU CROUS VILLAGE UN TALENCE

EP 12657 AG

Mise en place de comptage : plans des réseaux, deux zones à comparer. Descriptif des systèmes économes en eau. Analyse des données préalables. Taux d'occupation du village. Analyse des résultats. Economies réalisées : bilan en eau, bilan financier de l'opération. Préconisations. Annexes : consommations en eau froide, matériel à économie d'eau d'Eco Techniques. - © 2002 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT, BONNET JF, LESPINASSE G., 1111/2002, 51 P.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU EN GRANDE-BRETAGNE : CONTROVERSES SUR LES CHASSES DE W.C.

67/11130

Chasse d'eau et lutte contre le gaspillage. Analyse du refus des britanniques d'adopter le système de chasse à soupape. Arguments en faveur des systèmes à siphon : fiabilité, fuites moindres. Normalisation des chasses d'eau nécessaire afin "d'assainir le marché européen" de ses systèmes les moins fiables. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, ENTREP., 1998, N° 740, 1111/1998, 34-47

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU : LES PERFORMANCES DES SYSTEMES D'IRRIGATION AGRICOLE

67/00695

Les résultats de récentes enquêtes réalisées en France montrent que les performances à la parcelle des matériels d'irrigation et en particulier l'uniformité d'arrosage, sont encore trop faibles. Ceci induit des pertes de rendements agronomiques mais aussi des effets négatifs sur l'environnement : gaspillage d'eau et risque de pollution par lessivage des produits chimiques agricoles. Pour améliorer les performances globales de l'irrigation il est nécessaire non seulement de promouvoir des méthodes modernes de pilotage de l'irrigation mais surtout d'améliorer la conception des installations et leur utilisation par les irrigants. - © 1999

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, AUGIER P., BAUDEQUIN D., ISBERIE C., IRRIGAZETTE, N° 31, 1995, 13-20

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU D'IRRIGATION

R0001065 AG

Les interventions de l'agence Adour-Garonne dans le domaine agricole. Le programme de développement des ressources en eau. Le protocole d'accord profession-agence de l'eau. Les redevances 1991 et 1992. L'agriculteur s'engage dans la dépollution : - pour des élevages propres : pas de rejets directs - pour une agriculture moins polluante : les opérations FERTI-MIEUX.

FRANCAIS, ARTICLE DE PERIODIQUE, FLASH AGRICULTEURS, 1111/1994, 4 P.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU ET LIMITATION DES BOUES : LES MOYENS MATERIELS

66/54939

Réduction de la pollution des ateliers de traitement de surface. Economies d'eau et limitation des boues. Séparation des métaux par électrolyse ou résine échangeuse d'ions. Détoxification des rejets. Rappel peu explicite de notions devenues classiques. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, SOUDAN A., GALVANO ORGANO, 1986, 55, NO 568, 503-505, 1 FIG

Pour tout public

ECONOMIES D'EAU POTABLE ET RECHERCHE DES FUITES

66/48603

Recherche de fuites sur canalisations. Méthodologie : révision des plans, détection (acoustique, débitmétrique, piézoélectrique). Nécessité technique et/ou économique. Phénomènes physiques (origine, propagation, caractéristiques des bruits de fuite). Techniques de localisation acoustique par écoute simple et par corrélation. Fournisseurs. Sociétés prestataires de service. Fiches techniques. Données sur l'origine et le bilan des pertes et le gaspillage. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, AUGARDE J., 1984, 98 P.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

66/41713

La recherche systématique de fuites sur le réseau de distribution (fuite, joint défectueux) ou la suppression de gaspillages (trop-plein, débordement, recyclage) permet d'économiser des volumes d'eau tels que l'on peut différer certains investissements supplémentaires. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, AUZIAS F. - AQUA, 1983, NO 5, 215-219, 8 REF., 2 FIG.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU DANS LES ZONES TOURISTIQUES

66/40995

Consommations d'eau dans les régions touristiques tunisiennes. Etude sur 11 hôtels de la décomposition de la consommation unitaire par lit occupé et de la consommation journalière. Recommandations pour remédier au gaspillage existant. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BOUSSABAH M. - REV. TUNIS. EQUIP., 1983, 12, NO 43, 71-74.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU GRACE A UN CHANGEMENT DE TARIFICATION

66/37671

Economies d'eau grâce à un changement de tarification. Etude économique. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, KINSLEY K. R., SHARPE W. E., YOUNG C. E., WATER RESOUR. BULL., 11/1983, 81-86

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU DANS LES ZONES RESIDENTIELLES

66/36601

Economie d'eau dans les zones résidentielles. Résultats d'une expérience dans le new jersey de distribution gratuite à 584 familles de divers dispositifs limitant les consommations d'eau. Analyse économique. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, D.J. PALMINI, T.B. SHELTON - WATER RESOUR. RES., 1982, 18, NO 4, 697-704.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU POTABLE

66/29865

Economie d'eau potable. Examen des méthodes destinées à réduire la demande en eau domestique et à lutter contre le gaspillage aux Etats-Unis. Tentative de mesure de leurs effets au plan économique. Pas d'exemple concret à l'appui. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, , FLACK - J. WATER RESOUR. PLANN. MANAGE DIV., 1981, 107, NO WRI, 85-95.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU : APPLICATION DE L'ANALYSE ECONOMIQUE POUR JUSTIFIER L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE REDUCTION DE LA DEMANDE EN EAU GLOBALE

66/25305

Economies d'eau : application de l'analyse économique (en termes de coûts et de bénéfices) pour justifier l'adoption d'une politique de réduction de la demande en eau globale (tous utilisateurs confondus). Article très général malgré une application à un cas réel (Perth, Australie). - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, HANKE - WATER SUPPLY MANAGE., 1980, 4, NO 4, 269-274.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU : CONSEQUENCES SUR LES STATIONS D'EPURATION D'EAUX USEES

66/25344

Economies d'eau : conséquences sur les stations d'épuration d'eaux usées. Effets de la diminution du débit, donc de l'augmentation de charge, sur le rendement, du prétraitement, décantation primaire et secondaire, lits bactériens, boues activées, lagunage, filtration, désinfection, traitement des boues. Incidence sur les coûts. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, , DAVIS, BURSZTYNSKY - J.W.P.C.F., 1980, 52, NO 4, 730-739.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU ET D'ENERGIE PAR LE COMPTAGE DE L'EAU DANS L'INDUSTRIE

01/65687

Economies d'eau et d'énergie par le comptage de l'eau dans l'industrie. Schéma type de l'alimentation d'eau des industries. Les divers postes de comptage. Les économies (non chiffrées) engendrées par un comptage rigoureux. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, KNAEBEL - EAU IND., 1980, NO 50, 49-52.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU ET D'ENERGIE DANS L'ETAT DE CALIFORNIE

66/34703

Economies d'eau et d'énergie dans l'état de californie. Bilan des bénéfices escomptés par rapport aux dépenses à prévoir, tableaux résumés. De substantielles économies d'argent sont possibles. - © 1999 OIEau

ENG, RAPPORT, KOYASAKO J. S., SPRINGFIELD, N.T.I.S., 1980, EPA 600/2-80-137, 172 P.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU

66/24633

Economies d'eau. Survol des solutions possibles, notamment dans la conception des appareils sanitaires : chasses et cuvettes de WC et urinoirs, remplacement de bains par des douches, amélioration du fonctionnement des machines à laver. Quelques chiffres sur consommations d'eau dans les logements et bureaux. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, WEBSTER - CAH. CSTB, 1979, NO 202, 231-241.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU EN CONSERVERIE PAR LE RECYCLAGE DE L'EAU DE LAVAGE DES LEGUMES A FEUILLES

66/29674

Economies d'eau en conserverie par le recyclage de l'eau de lavage des légumes à feuilles (choux, épinards, etc...) Après décantation et chloration du dernier rinçage. Pour un résultat comparable, réduction de 80 % des débits consommés. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, WRIGHT, HOEHN, COLEMAN - J. FOOD. SCI., 1979, 44, NO 2, 381391.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU DANS UNE USINE LAITIERE

66/28636

Economie d'eau dans une usine laitière. Survol des techniques possibles : recyclage des eaux de rinçages de centrale de nettoyage en place, des condensas, optimisation de la pousse à l'eau, augmentation de la température des condenseurs pour récupération d'eau tiède. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, FERRAT - REV. LAIT. FR., 1979, NO 377, 11-16.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU PAR REDUCTION DU VOLUME DES EAUX VANNES

66/35062

Economie d'eau par réduction du volume des eaux vannes. Présentation exhaustive des procédés, commercialisés ou non, destinés à réduire ou à recycler l'eau consommée, voire à supprimer son emploi (assainissement sous vide, collecte en sacs, fosses sèches, etc...). - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT, M. CATHELAIN, J.P. DEMIAUTTE - ST. QUENTIN, 1979, 55P.

Pour tout public

ECONOMIES D'EAU DANS LES REGIONS A FAIBLE DENSITE DU NORD DU CANADA

66/34387

Economies d'eau dans les régions à faible densité du nord du Canada par une révision judicieuse des chasses d'eau et machines à laver, la consommation peut être réduite de moitié. Solutions possibles, aspect financier. - © 1999 OIEau

ENG, RAPPORT, J.J. CAMERON, B.C. ARMSTRONG - OTTAWA, ENVIRON. CAN., 1979, NO 3-WP-80-2, 1979, 49P.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU EN FILTRATION INDUSTRIELLE

01/64301

Economie d'eau en filtration industrielle. Optimisation du lavage du gâteau lors de la filtration de suspensions. Equations pour le calcul de la concentration du filtrat en fonction de la durée du lavage et de l'épaisseur du gâteau. Résultats d'essais obtenus sur un modèle de simulation. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, DUGGAR P. D.,NEWTON M. D.,TURPIN J. L. - FILTRATION SEPARATION, 1979, 16, NO 2, 127-133.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU ET RECUPERATION DE PRODUITS DANS L'INDUSTRIE

01/60911

Economie d'eau et récupération de produits dans l'industrie. Etude des possibilités d'amélioration des bilans "matière" et "énergie" dans l'industrie papetière et textile par approche philosophique des différentes alternatives. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, GNIESER,MORGERLI - WATER,AIR, SOIL POLLUT., 1978, 10, NO 3, 315-324.

Pour tout public

ECONOMIES DES QUANTITES D'EAU UTILISEES

66/22288

Economies des quantités d'eau utilisées. Examen des actions possibles, dans le présent et le futur, sur le cycle hydrologique, sur l'efficacité des aménagements hydrauliques (prélèvements, transport, stations d'épuration), sur les usages agricoles, domestiques, industriels en fonction des quantités disponibles. - © 1999 OIEau

FRE, RAPPORT,, QUELENNEC, EMSELLEM - CANNES, SEMIN, CEFIGRE, 1978, 42P.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU DOMESTIQUE

66/19984

Economie d'eau domestique. Méthode et dispositifs utilisés (notamment pour la réduction des débits d'eau dans les toilettes), résultats, réactions des usagers. Test effectué dans le Maryland. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, SHARPE - WATER SEWAGE WORKS, 1978, 125, NO 6, 94-96.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU DANS LES DOUCHES DE DORTOIRS UNIVERSITAIRES PAR REDUCTION DU DEBIT DES ROBINETS D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE

66/19149

Economie d'eau dans les douches de dortoirs universitaires par réduction du débit des robinets d'eau chaude et d'eau froide. Résultats d'expériences menées dans deux dortoirs américains. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, SHARPE - J.A.W.W.A., 1978, 70, NO 2, 93-97.

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU EN LAITERIE : IMPLANTATION DE NOUVEAUX SYSTEMES AUTOMATIQUES, REUTILISATION DE L'EAU DE RINCAGE DES BOUTEILLES AU LAVAGE DES SOLS, MISE EN PLACE D'AEROREFRIGERANTS, ...

66/18702

Economies d'eau en laiterie : implantation de nouveaux systèmes automatiques, réutilisation de l'eau de rinçage des bouteilles au lavage des sols, mise en place d'aéroréfrigérants, incitations financières en personnel et contrôle des rejets. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, , WATER, 1978, 07, NO 21, 31-33.

Pour tout public

ECONOMIE D'ENERGIE ET D'EAU DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

01/49305

Economie d'énergie et d'eau dans l'industrie textile. Des exemples chiffres (quantités et coûts) dans divers secteurs de cette industrie. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, SUCHECKI, TEXT. IND. 1976 - 140 - NO 10 - P. 25-75 (12P).

Pour public averti

ECONOMIES D'EAU EN LAITERIE

66/30511

Economies d'eau en laiterie. Procédés possibles : recyclage des condensas d'évaporateurs et des eaux usées, valorisation des eaux de rinçage, nettoyage à sec, etc... Mesures prises en Angleterre, Suède, Inde, Japon. - © 1999 OIEau

ENG,ARTICLE DE PERIODIQUE, , HOLMSTROM, HILLS, HAYASHI - DAIRY EFFLUENTS,VARSOVIE, 1976, 63-102.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU EN INDUSTRIE TEXTILE LORS DES OPERATIONS DE RINCAGE

66/13668

Economie d'eau en industrie textile lors des opérations de rinçage. Principes théoriques et étude expérimentale d'un procédé de rinçage à contre-courant pour l'élimination des impuretés solubles et insolubles. Transformation à prévoir des appareillages classiques. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, DIEMUNSCH, SCHNEIDER, FREYTAG - TEXTILVEREDLUNG, 1976, 11, NO 9, S381-S386.

Pour public averti

ECONOMIE D'EAU EN TRAITEMENT DE SURFACE

01/45345

Economie d'eau en traitement de surface. Calcul des volumes d'eau économisés suivant divers modes de rinçage. - © 1999 OIEau

FRE,ARTICLE DE PERIODIQUE, DEVANN, MACHINE MODERNE. 4-75 - P. 39-43.

Pour tout public

Les références récentes de JuriEaudoc sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Arrêté du 22 décembre 2005 portant révision des zones sensibles dans le bassin Rhône-Méditerranée (J.O du 22 février 2006)

Arrêté du 23 décembre 2005 portant révision des zones sensibles dans le bassin Seine-Normandie (J.O du 22 février 2006)

Arrêté du 9 janvier 2006 portant révision des zones sensibles dans le bassin Loire-Bretagne (J.O du 22 février 2006)

Arrêté du 12 janvier 2006 portant révision des zones sensibles à l'eutrophisation dans le bassin Artois-Picardie pris en application du décret n° 94-469 du 3 juin 1994 modifié relatif à la collecte et au traitement des eaux usées (J.O du 22 février 2006)

Circulaire du 6 décembre 2005 relative à l'ordonnance no 2005-805 du 18 juillet 2005 portant simplification, harmonisation et adaptation des polices de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche et de l'immersion des déchets (BO du MEDD)

QUESTIONS POSÉES AU GOUVERNEMENT

Financement du SPANC : peut-on demander aux usagers du service une avance sur la redevance qui sera perçue après la réalisation du contrôle de bon fonctionnement ?

La redevance perçue au titre du contrôle de bon fonctionnement de l'ANC est le prix d'un service rendu, elle constitue la contrepartie réelle des prestations fournies à chaque catégorie d'usagers (CE, 6 mai 1996, district de Montreuil-sur-Mer). Bien que le paiement de la redevance puisse être étalé dans le temps, la mise en recouvrement ne peut avoir lieu qu'après que la prestation ait été effectuée, l'usager ne peut être tenu au versement de la redevance qu'à compter de la réalisation effective du contrôle ou de l'entretien de son installation d'assainissement non collectif. (Question écrite de Mme Henriette Martinez publiée au JOAN du 13 décembre 2005 / Réponse publiée au JOAN du 21 février 2006)

Un syndicat des eaux peut-il facturer à la victime d'un incendie l'eau qui a été consommée pour éteindre le feu ?

Interrogé par le sénateur Philippe Leroy, le ministre de l'intérieur rappelle qu'en application de l'article L. 2321-2, 7°, du code général des collectivités territoriales, les dépenses de personnel et de matériel relatives aux services d'incendie et de secours constituent des dépenses obligatoires pour la commune. Ces dépenses sont assumées par le budget général de la commune, y compris dans les situations où la compétence en matière d'eau potable a été transférée à une structure intercommunale ou confiée à un délégataire de service public.

Ces dépenses ne peuvent pas donner lieu à la perception d'une redevance pour service rendu aux usagers, puisque la lutte contre l'incendie constitue une activité de police au bénéfice de l'ensemble de la population.

(Question écrite de M. Philippe Leroy publiée au JO Sénat du 11 nov. 2004 / Réponse publiée au JO Sénat du 09 février 2006)

JURISPRUDENCE

La tarification forfaitaire de l'assainissement est-elle possible ?

L'article 13-II de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a interdit la tarification forfaitaire de l'eau, demeure toutefois quelques exceptions à ce principe. Un délai de deux ans était laissé pour appliquer ce principe. Dans une décision du 22 mars 2005, la cour de cassation se prononce sur un litige opposant un abonné à un distributeur d'eau qui portait sur le remboursement d'une facture d'eau et d'assainissement calculée sur la base d'un forfait.

Dans son argumentation, le distributeur d'eau faisait valoir que l'interdiction inscrite dans l'article 13-II de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 s'appliquait seulement au service d'eau potable mais pas au service d'assainissement.

La Cour de cassation réfute cet argument et déclare : "c'est par une exacte interprétation de l'article 13-II alinéa 1^{er} de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, que la cour d'appel considère qu'il s'applique aux modalités de facturation du service de l'assainissement comme à celles du service de la distribution d'eau". (Décision de la Cour de Cassation du 22 mars 2005 n° 03-13033)



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les **dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>

AQU@VEILLE

L'actualité du monde de l'eau en direct sur votre messagerie
150 € HT / an

aquaveille@oieau.fr

Le monde de l'eau sur Internet



- > Formation Professionnelle
- > Documentation - Information
- > Coopération Institutionnelle
- > Politique de l'Eau
- > Actualités - Veille Technique



Liens privilégiés :

RIOB - SEMIDE - AQUADOC-INTER - CARTEL - SAGE

3.000.000 de visiteurs en 2005 !

www.oieau.org



Office International de l'Eau
Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>